

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL1

Conseil Municipal du : 18 Septembre 2018

La séance est ouverte à 18h10.

Présents : Catherine SAEZ, Jean Michel ROBERT, Olivier DEVESA, Chantal DUPOUY, Claude BOISNARD, Francis CAZENABE, Henri CAVIGNAC, Véronique PRIOLEAU RAMIREZ (19h20), Florence FERNANDEZ (18h20).

Absents ou excusés : Dominique GASCON, Christine ROMAN, Gregory RAOULT, Pierre MARCOU.

Secrétaire de séance : Francis CAZENABE

Le compte rendu du 03 Juillet 2018 est adopté à l'unanimité.

Demande de parution pour un naturopathe dans le journal. Le conseil se prononce contre, respectant le principe 0 publicité dans le journal.

DECISION MODIFICATIVE N° 2 :

Elle porte sur trois points :

- Sur le 1^{er} remboursement de l'emprunt de la CAB anticipé
- Sur le changement d'affectation comptable à la demande du trésorier
- Sur le remplacement en urgence de l'ordinateur par CUBZAC MICRO pour l'école

Le conseil accepte à l'unanimité.

TERRAIN COUTEAU :

Le bornage a été effectué le 24 juillet mais nous n'avons toujours pas de Procès Verbal. L'affaire en attente. L'achat se fera aux alentours de 20 € le m². Madame le Maire demande au conseil l'autorisation de demander une subvention pour équipement d'école au Conseil Départemental. Accepté à l'unanimité

18 h 20 Arrivée de Florence FERNANDEZ

CANTINE :

Les tickets achetés en 2017-2018 et non consommés seront déduits de la facture de septembre 2018. Accepté à l'unanimité.

PPRMT :

La cour d'appel a rejeté la requête déposée par les communes concernées. L'ensemble des communes a décidé de ne pas aller en cassation.

LE PPRMT est donc effectif.

VOIRIE :

Le conseil a entériné le choix de l'entreprise ETR pour les travaux d'entretien de voirie pour 43 755 €, qui se dérouleront en octobre, à la suite des travaux de la CAB.

La CAB : les travaux se terminent. La route sera fermée le 21/09 et le 26/09 pour les enrobés. Une déviation sera mise en place par le département.

ECOLE MULTI SPORTS 2017/2018 :

Bilan 2017-2018 : Cette école concerne les communes de Tauriac Lansac et Bourg pour la découverte et la pratique du sport pour 6 enfants de la commune pour 640 €/an

Le conseil décide de relancer pour l'année à venir à l'unanimité.

REHABILITATION DE L'ECOLE :

Compte-rendu de la réunion du jeudi 13 septembre 2018 sur l'étude préalable. Le projet des fiches actions réalisées est chiffré par le cabinet ZARUBA. Cette estimation de 1 359 400.00 € permettra d'établir le projet en vue de recruter un maître d'œuvre et de rédiger un tableau de calage financier avec le Département. On attend le montant prévisionnel des subventions ainsi qu'une projection financière du Conseil Départemental. Ce projet est à réaliser sur 3 ans.

19H20 arrivée de Véronique PRIOLEAU RAMIREZ

QUESTIONS DIVERSES :

La commune a obtenu une aide du Conseil Départemental de 5200 € sur 26000 € pour l'acquisition foncière du terrain en face de l'école et de la mairie dans le cadre des travaux d'aménagement pour la CAB.

M. Pierre KESSAS inspecteur de l'éducation nationale est remplacé par Mme Cécile ROUGIE.

Pour la garderie, la commune a signé un contrat PEC (parcours emploi compétences) pris en charge à 50 % par l'état (16 h/semaine).

Christian LAGUNE est en retraite depuis le 14 août 2018. Prévoir une cérémonie de départ + remise des médailles du travail à 4 agents. Apéritif dinatoire le 26 octobre à 19h00.

Repas des Aînés du 11 novembre : Proposition de thème : ESPAGNE au menu tapas et paella fromage de brebis et dessert glacé.

Proposition de TIG (Travaux d'intérêt général) 70 h par le biais de Mr PELLOQUIN, conseiller pénitentiaire d'insertion. À partir du 01 octobre jusqu'au 15 octobre inclus.

Exposition Mme PIODAT sur 14-18, nous prévoyons de mettre à disposition la salle des associations pour les vœux de janvier le 18/01.

Déploiement de la fibre par Gironde Numérique : 2 armoires prévues (1 à l'école et 1 à la Lustre) pour les raccordements de fibre optique. Une adresse internet est disponible pour tout renseignement : girondehautméga.fr

Compétence GEMAPI : par arrêté préfectoral en date du 18/12/2017, les compétences de la CDC ont été étendues, notamment à la gestion des milieux aquatiques et à la protection contre les inondations.

Une délibération devra être prise au prochain conseil sur l'institution de la taxe GEMAPI devant permettre le financement de cette compétence.

Monsieur BOUCA vend la boulangerie (fonds de commerce) à Mr Benoit THIBAUT. Le changement de propriétaire est prévu le 01 novembre 2018.

TOUR DE TABLE :

Florence FERNANDEZ : Branchement du gaz de ville dans la salle des fêtes en attente. Le devis est fait mais les travaux non réalisés.

Commission de sécurité sur la salle des fêtes prévue le 14 novembre. Les travaux des archives ne sont pas commencés. Programmer le déménagement des archives courant octobre.

Remerciements des agents pour les travaux réalisés à l'école pendant l'été.

Jean Michel ROBERT : les différentes réunions organisées sur le territoire pour coordonner les actions de lutte contre la grêle montrent un besoin important de financement. Ces installations protégeront les cultures mais aussi les biens des particuliers (véhicules, toitures, etc.)

Henri CAVIGNAC : le prochain bulletin municipal est en cours de rédaction et sera normalement distribué aux alentours du 15 octobre.

Le prochain Conseil aura lieu le lundi 29 octobre 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.